

Pourquoi reste-t-on un voyou?

PAR PHILIPPE ZOUMMEROFF — ancien industriel (Facom), collectionneur et philanthrope est le fondateur de la bourse éponyme qui soutient des programmes de réinsertion de détenus.

Il est temps d'apporter une réponse à cette question afin d'y trouver un remède. Si la réinsertion doit permettre d'éviter la récidive, elle passe d'abord par des conditions pénitentiaires convenables. Retrouver sa personnalité, avoir conscience de sa valeur, conserver l'espoir qu'à la fin de sa peine le détenu peut devenir un autre homme et trouver un emploi sont les conditions sine qua non d'une bonne préparation à la sortie. C'est pour atteindre cet objectif que, dès son arrivée à la tête de la direction de l'administration pénitentiaire, Claude d'Harcourt s'était largement appuyé sur les règles pénitentiaires européennes. Mais comment expliquer les difficultés d'application de ces règles? A quoi se heurte-t-on? Aux condi-

tions de vie carcérales principalement.

Il faut savoir que l'enfermement constitue, à lui seul, une souffrance considérable. C'est la perte immédiate de son identité. Votre nom devient un numéro d'écrou. Le manque d'occupation et de socialisation — certains détenus passent vingt-deux heures sur vingt-quatre en cellule — associés à une surpopulation de nos prisons et à l'indigence de beaucoup de détenus engendrent de la violence, tant pour les prisonniers que pour le personnel pénitentiaire. Il faut saluer le travail des services d'insertion et de probation ainsi que celui des directeurs d'établissements qui sont en quête permanente de solutions pour trouver du travail à leurs pensionnaires.

Les prisons américaines sont souvent mal considérées et pourtant cette initiative est à même d'inspirer un «nouveau» débat sur la scène politique française. Les moyens financiers récoltés par cet organisme privé sont bien supérieurs à ce que pourraient oser espérer les associations françaises, acteurs quasi exclusifs de l'aide à la réinsertion. Serait-il possible d'imaginer un organisme fédérateur des acteurs associatifs qui permette également de mobiliser entreprises, fondations et particuliers? Car l'expérience du Texas est la preuve vivante que l'implication de la société civile est nécessaire pour accroître les moyens d'action. Mais l'opinion publique française est-elle prête à s'intéresser aux sorts des détenus?

L'opinion est très versatile et sensible aux épiphénomènes tels que les crimes sexuels survenus en récidive. Bien que cela ne représente qu'un pourcentage infime de la population carcérale, il s'ensuit inévitablement un durcissement de la politique pénale. C'est comme cela depuis deux cents ans. Toute avancée pour améliorer le sort des détenus est immédiatement effacée dès qu'il se produit un événement mettant en émoi la population. Si l'on veut progresser dans le champ social, il faut prendre des risques mesurés, sachant que le risque zéro n'existe pas dans le domaine des sciences de l'homme. Si nous ne sommes pas prêts à le faire, nous devons continuer de subir cette politique pénale sinusoïdale.